

Castel (Claude).
Delorme (Pascal).
Dhuscher (Eric).
Diogo (Akouavi).
Friedman (Michel).

Gravellini (Jean-Marc).
Pierron (Norbert).
Tedo (Mario).
Valy (Mamode Amine).

Goger (Jean-Luc).
Gruet (Pierre).
Gueneau (Olivier).
Hardy (Pascal).
Hartmann (Christian).
Kachkachi (Samia).
Karim (Nourreddine).
Labrot (Vincent).
Lapiace-Builhe (Marc).
Leang (Pichara).
Le Cicle (Bruno).
Leroux (Didier).
Le Verdier (Frédéric).
Louviers (Michel).
Mahe (Franck).
Malassis (Véronique).
Mamboundou-Mouyama (Sébastien).

Nouvellet (Hugues).
Nwaha-Tamnga (Jean-Claude).
Ollivier (Catherine).
Pajot (Jean-François).
Passot (François-Xavier).
Portier (Jean-Benoit).
Portier (Patricia).
Pousse (Jérôme).
Rakotozafy (Jacky).
Ramaroson (Danick).
Renaud (Philippe).
Rotin (Philippe).
Tetuani (Noa).
Tolle (Nathalie).
Toure (Sidy).
Ung (Dara Rat Moni).

Diplômés nouveau régime d'études

Abel-Ratovo (Henri).
Arnold (Frédéric).
Baboka-Ngoi.
Baragoita (Saïd).
Barbedette (Eric).
Battini (Jean-Luc).
Bedou (Eric).
Berthoumieux (Gilles).
Bru (Jean-Christophe).

Cailleau (Christian).
Cantrelle (Jean-Pierre).
Cao-Van (Philippe).
Castetbiciih (Catherine).
Chandey (Nicole).
Cluzel (Olivier).
Dadkhah (Ali).
Dorothé (Man).
Gauduchon (Eric).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Arrêté du 17 décembre 1984 portant nomination à la commission consultative instituée par la loi n° 78-4 du 2 janvier 1978 relative aux régimes d'assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse, applicables aux ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 17 décembre 1984, sont nommés membres de la commission consultative instituée auprès du ministre chargé de la sécurité sociale par la loi n° 78-4 du 2 janvier 1978 relative aux régimes d'assurance maladie, maternité, invalidité, vieillesse, applicables aux ministres des cultes et membres des congrégations et collectivités religieuses :

a) *Président*

Titulaire : M. Goldner (Erwin), conseiller d'Etat
Suppléant : M. Costa (Jean-Paul), maître des requêtes.

b) *Représentants du ministre chargé de la sécurité sociale*

Titulaires : M. Briet (Raoul), chargé de mission pour l'assurance vieillesse et les régimes spéciaux ; M. Sylvestre (Gérard), sous-directeur des affaires administratives et financières.

Suppléants : Mme Soumet (Marie-Dominique), chef du bureau V. 2 ; M. Georges (Philippe), chef du bureau A. 1.

Représentant du ministre de l'intérieur

Titulaire : M. Gioux (Jean-Pierre), sous-directeur des affaires politiques et de la vie associative.

Suppléant : M. Vacherot (Jean), chef du bureau central des cultes.

Représentant du ministre chargé du budget

Titulaire : M. Chabanon (Michel), administrateur civil, chef de bureau à la direction du budget.

Suppléante : Mme Otani (Sylvie), attaché d'administration centrale à la direction du budget.

c) *Personnalités choisies en raison de leur compétence et connues pour leurs travaux, leurs activités, leurs connaissances sur les problèmes de protection sociale des ministres et des membres des congrégations et collectivités religieuses des divers cultes, et les questions relatives au statut juridique des cultes et aux problèmes de sociologie religieuse*

M. Brouillet (René), ambassadeur de France, membre du Conseil constitutionnel ;

M. Lavagne (André), conseiller d'Etat honoraire ;

M. Meroselli (André), ancien directeur de la mutuelle Saint-Martin ;

M. Remond (René), ancien président de l'université de Paris-Nanterre ;

M. Andronikof (Constantin), professeur à l'institut de théologie orthodoxe ;

M. le docteur Boubakeur (Dalil), président de l'union musulmane internationale.

d) *Représentants à titre consultatif*

Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés : M. Picard (Roger), sous-directeur.

Caisse mutuelle d'assurance maladie des cultes : M. Trouillard (Maurice), président du conseil d'administration.

Caisse mutuelle d'assurance vieillesse des cultes : M. Ray (Lucien), président du conseil d'administration.

Arrêté du 17 décembre 1984 portant nomination d'un praticien du cadre hospitalier au centre hospitalier régional de Marseille

Par arrêté du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 17 décembre 1984, M. Bollini (Gérard) est nommé praticien du cadre hospitalier en chirurgie infantile au centre hospitalier régional de Marseille.

Cette nomination prend effet à compter du 1er décembre 1984.

Arrêtés du 24 décembre 1984 portant nomination (centres hospitaliers et universitaires)

Par arrêtés du ministre de l'éducation nationale et du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du Gouvernement, en date du 24 décembre 1984, les praticiens dont les noms suivent sont nommés chefs de service dans les centres hospitaliers et universitaires ci-dessous désignés à compter du 1er décembre 1984 :

Centre hospitalier et universitaire de Dijon

M. Mack (Gérard), maître de conférences agrégé de biochimie-biologiste des hôpitaux.

Centre hospitalier et universitaire de Tours

M. Metman (Etienne-Henry), maître de conférences agrégé d'hépatologie-gastro-entérologie - médecin des hôpitaux.

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS

Arrêtés du 18 décembre 1984 portant titularisation (aviation civile et météorologie)

Par arrêté du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, chargé des transports, en date du 18 décembre 1984, M. Wrobel (André) est titularisé ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile à compter du 22 septembre 1984.

Par arrêté du secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, chargé des transports, en date du

18 décembre 1984, M. Lamotte (Luc), est titularisé ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile à compter du 4 novembre 1984.

Arrêté du 18 décembre 1984 portant admission à la retraite (aviation civile et météorologie)

Par arrêté du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, chargé des transports, en date du 18 décembre 1984, M. Cadoret (Louis), ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 26 mars 1985.